

Extrait du Filles du Saint Esprit - Province FBH

<http://www.espritprovince.catholique.fr/spip.php?article300>

# Un Â« chemin de vie tout simple Â», dans les pas des FSE

- Famille FSE - Laïcs associés -



Date de mise en ligne : dimanche 17 février 2013

## **Description :**

Le témoignage, pour leur paroisse, de deux nouvelles associées.

---

Copyright © Filles du Saint Esprit - Province FBH - Tous droits réservés

---

**Yvette et Yvonne témoignent du chemin parcouru vers leur engagement d'associées, le 9 février dernier, à Hillion (Côtes d'Armor)**



**Yvette et Yvonne**

A Hillion, beaucoup gardent encore **le souvenir « des Soeurs », les Filles du Saint-Esprit**, qui, pendant tant d'années, ont mis tout leur cœur et toutes leurs forces, au service des habitants. Ils n'ont sûrement pas oublié Soeur Madeleine, arpentant les chemins et les rues d'Hillion sur son vélo, pour aller soigner les malades, ou bien Soeur Perrine (Mère Joseph) ou Soeur Yvonne, qui leur ont peut-être fait "l'école" ou le catéchisme ... ou encore d'autres qui les ont, tout simplement et fraternellement, accueillis ou visitésâ€¦

Et puis, on connaît sans doute aussi des noms de Filles du Saint-Esprit, qui sont originaires d'Hillion ... dont certaines qu'on voit moins souvent, parce qu'elles sont parties en mission loin de la Bretagne, comme Soeur Geneviève Guernion qui est au [Burkina Faso ...](#)

Ce que l'on sait vraisemblablement moins, c'est que, depuis plus d'une vingtaine d'années, **des laïcs, qui cherchent à donner sens à leur vie, demandent à partager la spiritualité des Filles du Saint-Esprit.**

Ils sont devenus « **Associés** » à la **Congrégation** et, avec les Soeurs et les laïques consacrées, ils construisent, petit à petit, et toujours un peu plus, la « **Famille Filles du Saint-Esprit** ».

*Et, des Associés, il y en a aujourd'hui, plusieurs centaines : [aux Etats-Unis, en Amérique Latine, en Afrique, et, bien sûr en Europe ; \(en France, où le premier groupe remonte seulement à 16 ans, il y a déjà plus de cent associés\).](#)*

En devenant « associés », ces hommes et ces femmes, mariés ou célibataires, de toutes origines et de toutes conditions, choisissent donc de **mettre leur vie en concordance avec la spiritualité des Filles du Saint-Esprit, pour « se laisser conduire par l'Esprit-Saint, dans l'Amour de Dieu et des autres ».**



Entre les assemblées régionales ou générales, les associés ont des *réunions en petites équipes, où ils prient ensemble, et partagent ce qui fait leur vie, à la lumière de l'Esprit-Saint, et à l'aide des Orientations d'année, proposées par le Bureau des Associés* (composé de Soeurs et d'associés délégués).

**C'est ce que, l'une et l'autre, nous avons choisi de vivre.** Pendant deux ans, nous avons cheminé, avec nos deux accompagnatrices (une Soeur et une associée).

**Associées, nous ne ferons pas des « choses extraordinaires » ; nous voulons juste approfondir notre vie chrétienne, dans ce qui fait le quotidien de nos vies, avec ses gestes tout simples de présence, de services et de visites ; et notre « groupe d'associés » sera, pour nous, un lieu de prière, et de partage de ce que nous essayons de vivre.**

Voici pourquoi, au terme de ces deux années de formation et de réflexion, **nous avons choisi, dans la paix et dans la joie, de « faire un engagement » comme laïques « associées aux Filles du Saint-Esprit ».**

Cet engagement d'Associées, devant la Soeur Provinciale des Filles du Saint-Esprit et la Responsable des Associés, nous l'avons fait le samedi 09 Février, en notre église d'Hillion ;

Pour cette célébration, nous avons le bonheur d'être entourées de nos familles, et aussi de nombreux membres de cette « **Famille Filles du Saint-Esprit** » qui nous accueille joyeusement et fraternellement.

